

# CONSTRUIRE LA PROXIMITÉ ANTIRACISTE

*Dans une réflexion élaborée sous forme de bilan, Paul Muzard, secrétaire-général adjoint du MRAP, aborde la question de l'antiracisme de proximité. Deux axes de travail semblent émerger: un lien plus étroit et plus suivi avec les comités locaux et une plus grande proximité entre l'association et ceux auxquels elle s'adresse : victimes du racisme et personnes abusées par l'idéologie du bouc-émissaire.*

Au début de l'été, le MRAP, seul ou avec d'autres associations, menait la lutte contre les lois en débat à l'époque: sur le code de la nationalité, sur les contrôles d'identité, sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Les manifestations ont été organisées dans des conditions parfois difficiles mais les réunions d'explication et rassemblements ont été nombreux. Beaucoup de comités se sont engagés dans des actions les plus diverses.

Dans le même temps, certaines initiatives gouvernementales ont tenté de semer le trouble pour présenter un visage de dialogue: rencontre avec les associations antiracistes, instruction du Ministre de l'Intérieur aux Préfets pour une vigilance à l'endroit des actes racistes, remise en selle des cellules départementales contre le racisme, paroles apaisantes telles celles de Patrick Gaubert, conseiller de Charles Pasqua (dont il a repris les propos tenus dans le Monde), à la première réunion de la Cellule départementale du Rhône, : "les étrangers en situation régulière n'ont rien à craindre. Ils ont les mêmes droits. Vous trouverez auprès de l'Administration une instance d'écoute et de dialogue".

## QUEL DIALOGUE?

Si le MRAP ne récuse aucun dialogue par principe, il est clair que tout dialogue ne saurait se limiter à des déclarations de l'Administration, sans débouchés sur les objectifs concrets.

Le véritable dialogue du Gouvernement a eu lieu, en réalité, avec sa majorité à laquelle est attribuée la valeur de "souveraineté nationale" reposant sur la volonté des électeurs.

De toutes les manières, le leitmotiv a été et demeure "arrêt de l'immigration clandestine". Le zèle d'élus et de fonctionnaires les a même conduits à appliquer les lois ou à les interpréter avant même qu'elles ne soient définitivement votées ou promulguées: des mariages mixtes ont été empêchés, parfois au dernier moment; des renouvellements de titres de séjour et parfois même des attributions de cartes d'identité à des Français issus de l'immigration ont été différés; on presse des jeunes d'attendre l'âge de dix-huit ans pour faire valoir leurs droits.

Ce qui signifie que l'Administration poursuit son objectif d'augmenter le nombre d'étrangers en limitant l'accès à la nationalité française. Le Gouvernement a même eu recours à un pseudo-sondage de la SOFRES pour donner à penser que les étrangers approuvaient les mesures gouvernementales les concernant;

et on a vu des commentateurs souligner à plaisir que les étrangers étaient majoritairement contre la drogue, contre l'immigration clandestine, alors que cette constatation montrait que les immigrés réagissaient comme des Français ordinaires! donc qu'ils étaient, à cet égard, bien intégrés.

Mais précisément les termes d'intégration et d'insertion ne sont plus à l'ordre du jour; certains outils de l'insertion paraissent menacés. Ainsi, si les allocations familiales sont fiscalisées, que deviendra le Fonds d'Action Sociale dont les ressources proviennent au moins pour les trois-quarts de la Caisse d'Allocations Familiales? Une publicité tapageuse et démesurée donnée à certaines remarques de la Cour des Comptes était-elle une première estocade?

## UNE SITUATION PREOCCUPANTE

Tout montre que nous avons bien raison de dénoncer une entreprise de "destabilisation", d'"insécurité" des immigrés. Aussi la situation actuelle demeure-t-elle préoccupante! Le Gouvernement poursuit ses objectifs avec d'autant plus de détermination qu'il ne se heurte à aucune opposition de poids. Il poursuit ses manipulations en ne mettant l'accent, dans le discours, que sur l'arrêt de l'immigration clandestine, qui correspond à un large consensus dans le paysage politique; ainsi, la publicité faite au débat sur le droit d'asile et la réforme de la Constitution, débat artificiel selon nombre de juristes, fait oublier l'application des réformes du Code de la nationalité, des contrôles d'identité et de mesures concernant le séjour dont divers aspects avaient fait réagir les représentants des grandes confessions religieuses. Le Gouvernement, par ailleurs, ne souffle mot des intentions affichées en matière de développement du Tiers Monde comme "remède à l'immigration"; "nous devons aider l'Afrique: c'est notre intérêt!" avait dit M. Pasqua. Or, rien n'est fait pour cela. Aucune des intentions positives annoncées après le coup de coeur de Mme Veil, en écho aux réclamations des représentants des confessions religieuses, n'ont eu le moindre début de réalisation. Et, personne à ce jour ne les réclame, même pas les autorités religieuses; tandis que les immigrés se trouvent dans les catégories de populations les plus touchées par les mesures d'économie et de rigueur.

Dans ce contexte, les sondages montrent que M. Balladur bénéficie du soutien d'une grande partie des diverses couches de la popula-

tion française. Les lois concernant l'immigration aident sans doute pour partie à faire admettre les mesures de rigueur; pour le Gouvernement, elles constituent son volet positif. Une grande partie des gens vivent la situation avec fatalité: "il n'y a pas d'autre politique possible!" et les mesures concernant l'immigration ont tendance à apparaître comme un remède qui fait accepter les augmentations de contributions sociales, les diminutions de prestations et diverses majorations de prix! Même ceux qui ne nous sont pas foncièrement défavorables estiment, parfois, que certaines mesures gouvernementales sont appropriées, faute d'analyser la philosophie sous-jacente à l'ensemble des dispositions.

Sur un plan statistique, nous apparaissions bien comme "à côté de la plaque", comme les minoritaires des minoritaires. Pourtant, parce que notre analyse est juste, nous sommes tenus de poursuivre notre combat contre des mesures qui tournent le dos à la promotion de la citoyenneté, de l'égalité, de la solidarité qui sont les valeurs fondamentales défendues par le Mouvement. Les questions d'actualité sont pour nous: comment contrecarrer ces lois? Avec quelle stratégie et quels moyens?

## QUELLE STRATEGIE ?

Le dernier congrès s'est prononcé pour un antiracisme de proximité. Un objectif pas toujours facile à mettre en oeuvre quand on est peu nombreux et quand il faut répondre souvent à l'urgence. Nous devons d'abord lutter contre l'inacceptable dans le cadre de la défense juridique; une défense juridique à assurer en faisant tout pour être compris de l'opinion. Il faut ensuite privilégier le travail d'information et d'explication, notamment auprès des jeunes; en ayant une action pour que les jeunes de nationalité française usent de leur citoyenneté, notamment en s'inscrivant sur les listes électorales; en développant un travail d'explication auprès de cette partie de la population qui n'est pas raciste, mais qui "comprend" certaines mesures gouvernementales; en développant aussi des explications mobilisatrices à partir des cas fondamentalement injustes qui se présentent. Enfin, la lutte doit se mener avec des partenaires et autour de situations précises; selon les contextes locaux, les partenaires privilégiés peuvent être les représentants des confessions religieuses dont il ne faut pas oublier les démarches au nom de certaines valeurs spirituelles essentielles, les milieux associatifs, les organisations syndicales par-

fois désemparées par des comportements racistes dans leurs propres rangs.

Nous devons aussi assurer notre présence dans toutes les instances officielles où nous pouvons faire entendre nos propositions.

## AVEC QUELS MOYENS ?

Mobiliser contre le racisme c'est d'abord mobiliser de nouveaux adhérents. Nous avons déjà souligné combien la représentation de ce que nous sommes réellement est faible, au regard de notre nombre d'adhérents, du nombre de comités locaux et de leur répartition sur le territoire français. Mobiliser de nouveaux adhérents pour être en mesure aussi de mettre en musique notre antiracisme de proximité; pour être proche, il faudrait être un peu partout, être accessible. Or, si on constate que le MRAP est connu, il est extrêmement fréquent qu'il soit totalement méconnu dans les cités ou les quartiers. Il est indispensable aujourd'hui que nous devenions des "personnes repères", donc repérables pour les gens.

C'est dire que nous allons avoir à relancer une nouvelle campagne d'adhésions et de développement; d'abord en matière de réadhésions pour 1993, et ensuite préparer 1994 avec un plan précis au niveau de chaque comité.

Nous n'avons pas une image suffisamment précise de l'activité du MRAP; ainsi, en essayant de recenser ce qui a pu être réalisé pour le 6 février dernier et les actions contre les lois récentes, ce sont les initiatives de moins de la moitié des comités qui sont "remontées" au siège national. Peut-être avons-nous tendance, dans nos comptes rendus, à valoriser ou à optimiser les réalisations, parce qu'il faut aussi être encourageants et s'encourager; mais il importe aussi de mesurer notre présence et notre influence réelles dans le pays. L'état du Mouvement ne se mesure pas seulement en termes de nombre d'adhérents et de comités; nous avons sans doute à travailler cette question de l'état du Mouvement bien plus finement que nous ne le faisons.

Un des moyens de mesurer à la fois nos forces réelles et de dynamiser celles qui en ont besoin est de disposer de davantage de militants qui consacrent du temps à cette tâche. La Commission que nous avons constituée après le congrès s'est révélée trop restreinte et les régions, confiées à ses membres, bien trop vastes, car ce travail

demande effectivement du temps. C'est l'une des raisons sans doute pour lesquelles la campagne de renforcement n'a pas connu la mobilisation escomptée. Les courriers suffisent d'autant moins qu'ils ne sont parfois même pas lus. **Un travail de proximité est à réaliser aussi auprès des comités, ainsi qu'un suivi de terrain.**

Un meilleur "va et vient" entre les comités et le siège est également à mettre en pratique. Il est à souligner que les dernières productions de matériel (pin's book, affiches), réalisées pourtant avec un souci de limiter la dépense, se révèlent déficitaires.

Un projet pour construire cette proximité auprès des comités devrait être proposé au prochain Conseil National; toute suggestion constructive sera la bienvenue.

Le travail de formation des adhérents est par ailleurs à développer, qu'on appelle cela formation ou rencontres. Les quelques réalisations de la précédente année scolaire ont été franchement positives et montrent que nous sommes sur la bonne voie en ce domaine.

La formation doit viser des militants compétents, notamment sur la connaissance et l'analyse des récentes lois, même si les permanences juridiques requièrent des compétences plus fines et des formations plus spécialisées. Les formations doivent, en outre, contribuer à ce que l'ensemble du Mouvement partage les mêmes analyses et les mêmes approches sur l'ensemble des domaines que recouvre notre action.

En matière de moyens, les comités doivent disposer d'outils complémentaires, et notamment une brochure-argumentaire d'analyse des nouvelles lois, destinée à des publics qui nous sont proches et qui, néanmoins, approuvent les dispositions des lois gouvernementales; il faudrait rédiger quelque chose qui soit bien pédagogique et ait les meilleures chances d'être compris.

Enfin et surtout, il est impératif que les campagnes de développement ou de renforcement relèvent d'une décision collective. Il ne s'agit pas seulement d'une approbation d'une orientation de congrès, du Bureau National ou du Conseil National; il s'agit d'un engagement dans lequel tout responsable d'une instance nationale doit s'investir pour répercuter et promouvoir des campagnes puisqu'elles sont vitales pour le MRAP et pour les causes qu'il défend.

Paul Muzard  
4 septembre 1993

## EN BREF

### MANDELA, PRIX NOBEL DE LA PAIX

Après avoir couronné Albert LUTHULI en 1960, Desmond TUTU en 1984, le jury du Nobel honore en MANDELA le leader historique du peuple noir d'Afrique du Sud, mais aussi celui qui, depuis de très longues années - dont vingt-sept en détention - a toujours proclamé sa foi en une Afrique du Sud non-raciale et démocratique. Nelson MANDELA a lutté avec une égale fermeté dans la paix et dans la guerre, dans les prisons et dans la négociation, venue si tard, hélas! et après tant de souffrances et tant de morts, dont la littérature et le cinéma nous ont donné des témoignages atroces.

C'est peut-être un signe des temps pour tous ceux qui luttent dans le monde contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Le jury du Nobel a tenu à associer à ce prix Monsieur DE KLERK. Il faut souhaiter à ce dernier que cette récompense l'encourage à persister dans la voie du réalisme politique: cette voie est celle du bon sens comme de la justice.

Le chemin est encore long et semé d'embûches; le sang coulera encore demain comme il coule aujourd'hui.

Loi de consacrer une réconciliation déjà accomplie, le double Prix Nobel constitue un appel à redoubler d'efforts afin que l'apartheid soit enfin détruit, et que se construise réellement une autre Afrique du Sud. Et en choisissant MANDELA, le jury Nobel revendique l'égalité de tous les hommes. Cela nous concerne aussi.

Communiqué du MRAP du  
16 octobre 1993

## AFFAIRE BOUCETTA

Un douloureux problème est posé dans le département de l'Isère: il concerne une jeune femme algérienne et sa petite fille de 3 ans et demi. A la suite de diverses circonstances familiales, cette jeune femme, alors mineure, a quitté la France pour l'Algérie; elle a alors perdu le bénéfice de la carte de séjour qu'elle avait reçue au titre du regroupement familial.

Revenue en France, sans aucune attache en Algérie, elle ne peut recevoir de nouveau titre. Une vive et légitime émotion est née dans son quartier et de nombreuses personnes de toutes opinions ont écrit au Préfet pour lui demander de trouver une solution humanitaire.

Le MRAP a recueilli des centaines de signatures de personnalités comme de simples citoyens sur un appel. La presse locale, la radio, la télévision ont parlé de cette affaire de façon très juste et demandent aussi une solution.

Nous espérons que les pouvoirs publics ne resteront pas sourds à ces appels et nous intervenons une nouvelle fois en ce sens auprès du Ministère de l'Intérieur.

Communiqué du MRAP  
du 18 octobre 1993